

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Solidarité Paysans - APAD25

Nancray, le 12 mars 2020



***Sortir de la spirale violence - souffrance. Retour sur
le film « Au Nom de la Terre ».***

I. Rapport Moral

Bonjour et bienvenue à vous toutes et à vous tous à la 27ème assemblée générale de Solidarité Paysans - APAD25.

Merci aux adhérents, personnes accompagnées, adhérents, accompagnateurs / collègues de Solidarité Paysans des autres départements d'être présent.

Un merci à vos compagnons ; compagnes pour leur patience, leur soutien et leur compréhension devant vos nombreuses absences.

Merci à notre animatrice Lison qui a compris le fonctionnement et l'esprit de SP-APAD25 et qui met toutes ses compétences au service de l'association.

L'assemblée générale est un moment important dans la vie d'une organisation : Faire le point ; prendre du recul, dessiner les lignes de la nouvelle année qui se dresse. Vos points de vue sont les bienvenus.

En premier lieu je souhaiterais rappeler les objectifs de notre association : Article 2 de nos statuts : « l'association SP-APAD25 a pour but de susciter et coordonner des actions pour aider les paysans en situation de fragilité et de difficulté. Elle apporte soutien moral et humain à toute personne qui en fait la demande ».

Pour cette journée, Nathalie Zarrat va nous faire le compte rendu d'activité, Michel Cartier le compte rendu financier, Jean Vuillet le rapport d'orientation, le tout animé par Lison.

L'année 2019 a été un nouveau départ pour SP-APAD25 ; une année charnière avec l'embauche en commun avec la Haute-Saône de Lison et la mise à disposition d'un bureau au Groupe Rural. Une année d'organisation et de structuration pour notre association et aussi de la mise en place de différentes commissions : finances, accompagnement et communication. **Gardons cette dynamique !**

Une continuité a été menée dans les formations à l'accompagnement, mission de l'association :

- formation à l'écoute,
- les relectures de pratique et suivis collectifs des dossiers
- formation à l'accompagnement pour nos nouveaux bénévoles
- formations à la réalisation des audits d'exploitation
- formation juridique sur les procédures collectives
- formation informatique, offert par l'AFOCG25 que je remercie

Enfin, un gros travail a été mené avec Solidarité Paysans BFC pour la mise en place d'une subvention du Conseil Régional.

Cette année le nombre d'appel s'est accru et il a été par moment un peu difficile de trouver les bénévoles disponibles. **Merci à la mobilisation de l'équipe et aux partenaires sur le terrain !**

Au-delà de la défense de chaque nouvelle personne accompagnée, ce sont de nouveaux liens, de nouvelles richesses humaines avec qui nous faisons connaissance.

Cette année a aussi été marquée par un gros investissement en temps à travers les soirées débat que nous avons organisées autour du film « Au Nom de Terre » et à travers les actions de communication avec les magasins *Biocoop* dans le cadre de la mise en place de l'arrondi de caisse pour le réseau Solidarité Paysans.

Je tiens à remercier très sincèrement et du fond du cœur les réalisateurs du film, les cinémas, les associations cinématographiques et le réseau Biocoop. Ces temps d'échange multiples ont été riches et ont permis de rencontrer et d'échanger avec le grand public et le monde paysan sur les difficultés en agriculture.

C'est aussi à travers le succès de ce film que des portes se sont ouvertes comme la demande de la DDT d'exposer le cadre de notre action à la cellule d'urgence à la Préfecture du mois de décembre dernier. Et aussi l'invitation au niveau régional des étudiants d'*AgroSup* Dijon à participer à leur travail de recherche...

La reconnaissance de notre association évolue, et l'on peut s'en réjouir mais retenons bien la nécessité de garder notre indépendance, afin de rester dans les cordes de notre mission et de préserver la confiance des paysannes et paysans que nous accompagnons. Restons libres de penser et d'agir. Ceci constitue le socle de notre spécificité de défenseur solidaire des agriculteurs en difficulté.

2019 a aussi été marquée par un investissement au sein du collectif InPACT25 (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale) avec l'organisation de deux soirées sur la transmission et d'une conférence sur le changement climatique. Solidarité Paysans-APAD25 est attaché au réseau Inpact car la défense des paysans en difficulté s'intègre par la défense d'une agriculture durable. Plusieurs projets sont en cours pour l'année 2020.

Solidarité Paysans - APAD25 prend une place de plus en plus importante dans le paysage agricole du département. Continuons à évoluer, à nous former et à communiquer !

Merci à vous et bonne assemblée générale !

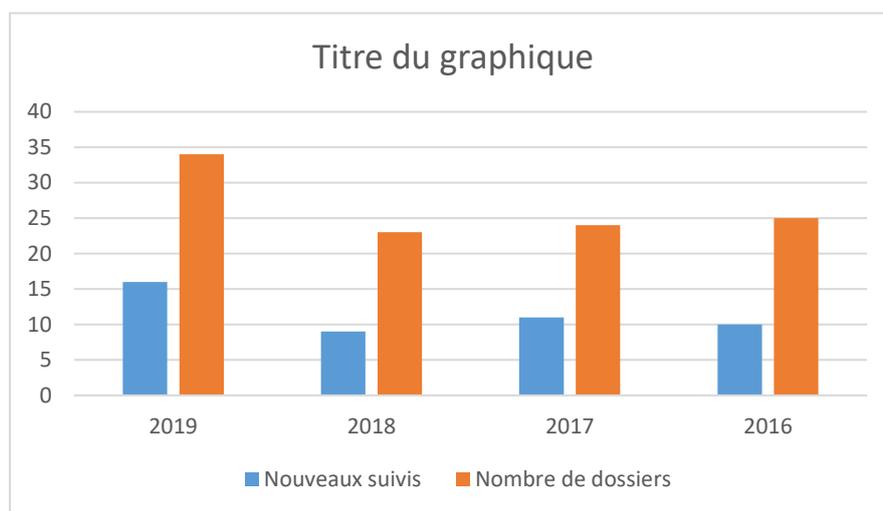
Ferjeux Courgey, Co-Président

II. Rapport d'Activité

A. Les accompagnements :

1) L'accompagnement en quelques chiffres

Nous avons accompagné en 2019 **34 familles, dont 16 nouveaux appels**. Le nombre d'accompagnement étant en développement.



Parmi ces dossiers, nous comptons :

- **10 dossiers « légers »** (présence ponctuelle de l'association, autonomie de la personnes accompagnée, besoin de « coup de pouce », etc.)
- **16 dossiers « classiques »** (visites régulières, médiation, appui technique et financier, accompagnement dans la prise de décision, etc.)
- **8 dossiers « lourds »** (temps passé et déplacements importants, origines des difficultés multiples et complexes, personnes fragilisées, conseils juridiques, etc.).

Les thématiques de l'accompagnement concernent les domaines :

- **Économique** (le plus souvent) : analyse des charges, gestion de l'endettement, etc.
- **Administratif** : remise à niveau des démarches
- **Technique** : changement de production, remise en cause du système
- **Social** : accès aux droits sociaux en relation avec les assistantes sociales
- **Familiale** : divorce, décès, santé en relation avec les assistantes sociales, aide au répit, etc.
- **Juridique** : accompagnement en procédures collectives, sauvegarde, RJ, LJ

De plus, nous comptons parmi ces 34 exploitations :

- **17** en production Comté
- **9** en production lait standard / bio / autres appellations
- **2** en équin
- **2** en production de viande
- **4** en autres productions

Pour terminer, nous comptons parmi ces dossiers : 4 femmes, 5 couples et/ou associés et 25 hommes.

2) Les audits

En 2019, 4 de nos bénévoles et salariée ont été reconnus comme expert pour la **réalisation d'audits d'exploitation dans le cadre du dispositif AREA** (Aide à la relance des Exploitations Agricoles). Plusieurs audits sont prévus pour l'année 2020.

B. Les Formations et temps collectifs de suivi de dossier

Dans le but d'améliorer continuellement l'accompagnement, les bénévoles et notre salariée ont participé à plusieurs formations :

- 1 journée et demi de **formation à l'écoute et temps de relecture de pratique** au mois de mai et septembre dernier avec Lucie Fauvet, coach en relations humaines
- 1 journée de **formation à l'accompagnement** a été réalisé en septembre en partenariat avec SP70 pour l'accueil des nouveaux bénévoles
- 1 journée de **formation juridique sur le thème des procédures collectives** a été réalisée en octobre dernier par Kathleen Delage, juriste du réseau national
- 2 journées de **formation informatique** ont été réalisées par l'Afocg25 pour nos bénévoles au mois de novembre
- 3 journées de formation à la **réalisation des audits** avec le réseau national
- Des temps collectifs de **suivis de dossier** ont aussi été organisés durant nos conseils d'administration, soit 8 sur cette année



C. Communication et défense des paysans en difficulté :

1. Animation de projection - débat « Au Nom de la Terre »

Avec plus de 1,7 millions d'entrées au cinéma, ce récit autobiographique témoignant des difficultés du monde agricole a secoué et ému la France entière. Merci à Édouard Bergeon, (le réalisateur) et Guillaume Canet (l'acteur principal) pour ce cri d'alerte sur la détresse des paysans ! Solidarité Paysans, partenaire du film, a aussi bénéficié d'un soutien considérable de la part de l'équipe du film et aussi d'une reprise médiatique nationale inouïe, avec la mise sous projecteurs de notre action d'accompagnement et de défense des paysans en difficulté !



Cette rentrée 2019 restera gravée dans les mémoires de nos bénévoles car nous n'avons pas manqué de saisir cette aubaine pour interpeler le grand public sur le malaise existant dans nos campagnes ! **Ce sont donc 9 soirées de projection-débats qui ont été animés dans plusieurs cinémas et établissements scolaires de notre département.**

2. Don militant Biocoop

Une campagne de don militant a été organisée pendant un an dans tous les réseaux Biocoop de France. Dans le Doubs, nos bénévoles se sont passés **5 demi-journées** dans les magasins du département pour des actions de communication auprès des clients. Les retombées financières de cette action seront connues au Printemps 2020.

3. Le journal « Le Fil »

SP-APAD 25 est **co-rédacteur avec SP70 et SP39 du bulletin de liaison et d'information régional « Le Fil »** édité deux fois par an.

4. Média

En 2019, SP-APAD25 est intervenu 2 fois sur l'antenne de France Bleu Besançon, 1 fois sur France 3 et a été visible sur 5 articles de presse (Est Républicain, Télérama, la Terre de chez Nous, la presse Pontissalienne)

5. Inpact25 (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale)

SP-APAD 25 a poursuivi son implication au sein du collectif InPACT 25. Plusieurs événements ont été organisés sur l'année :

- Deux soirées transmission
- Une conférence sur le changement climatique avec Sylvain Pellerin, ingénieur agronome à l'INRA de Bordeaux

D. Fonctionnement de l'association

- **La structure a pris un nouveau cap fin 2018 - début 2019 avec la création d'un poste salarié**, conjointement avec Solidarité Paysans Haute-Saône (75% pour SP-APAD 25 et 25% pour SP 70). Cette première année d'embauche a permis à l'association de se professionnaliser davantage.
- L'équipe de bénévoles a réalisé **8 conseils d'administration** et **3 bureaux**.
- **Deux commissions communication, une commission finance et une commission accompagnement** ont été organisées cette année afin de structurer notre association et notre activité.

E. Lien avec nos partenaires :

- **MSA** : 11 accompagnements ont été suivis en 2019 en lien avec les assistantes sociales de la MSA, dont 2 dans le cadre du suivi RSA.
- **Conseil Départemental du Doubs** : Notre partenariat se poursuit avec une enveloppe de 17 000€ pour l'année 2019. Une rencontre est programmée chaque année.
- **Conseil Régional** : Une convention de partenariat a été signée en 2019 avec Solidarité Paysans BFC pour le soutien financier de nos structures. SP-APAD25 a perçu pour l'année 2019 une subvention de 9 000€.
- **Chambre d'Agriculture** : Une convention de partenariat a été réalisée, nous permettant notamment la mise à disposition d'un bureau au sein des locaux du Groupe Rural. Une rencontre annuelle est programmée chaque année.
- **DDT** : SP-APAD25 collabore avec la DDT du département sur certains dossiers dans le cadre du dispositif *Solid'Agri*. Deux cellules de suivi et une cellule d'urgence ont été organisées, pour lesquelles nous avons participé.
- **CER** : une rencontre a été réalisée avec le président du département. Un partenariat est en construction dans le cadre de l'accompagnement. Une formation en comptabilité simplifiée sera réalisée pour nos bénévoles et un référent du CER a été désigné pour faciliter la collaboration entre l'association et les agents comptables.
- **Crédit Agricole** : une collaboration sur certains de nos dossiers est menée via le Point Passerelle.

F. Le réseau régional et national :

1. Le réseau régional

- **Deux CA régionaux** ont été organisés cette année avec SP Bourgogne Franche-Comté.
- Un grand travail a été effectué par nos administrateurs et salariées pour la **mise en place d'une convention de subvention avec le Conseil Régional**.

- Un **colloque régional** a été organisé en Haute-Saône sur le thème « La solidarité, une ressource pour rebondir » au mois de décembre dernier et a rassemblé plus de 70 participants.

2. Le réseau national

- Kathleen Delage, juriste de l'association a été embauchée par le groupement d'employeur de Solidarité Paysans depuis plus d'un an. Notre association adhère au **groupement d'employeur** à hauteur de 3 journées par an pour la formation et le conseil. La juriste du GE est à notre disposition pour toute question juridique concernant les agriculteurs que nous accompagnons.
- **Plusieurs journées dédiées à la formation, au fonctionnement et au développement de Solidarité Paysans sont organisées toute l'année** au siège national pour lesquelles nous participons : 3 journées de formation audits, une journée sur l'organisation du groupement d'employeur, deux journées de sensibilisation à l'épuisement professionnel.
- Une équipe de bénévoles s'est rendue au mois de juillet dernier aux Rencontres d'Été du réseau national à Quessoy en Bretagne. Ces 3 journées ont accueilli plusieurs intervenants sur le thème de « **Solidarité Paysans, un espace de résistance ?** » et ont rassemblées plus de 150 membres du réseau. Nous avons aussi eu la chance de rencontrer l'équipe du film « Au Nom de la Terre ».



G. Temps conviviaux :

- Une **fondue pour les adhérents du réseau et du collectif Impact** a été organisée au mois de mai dernier. Une trentaine de personnes était présente.
- Notre **pique-nique annuel** s'est déroulé au mois de septembre dernier chez l'un de nos accompagnés dans le secteur de Maîche. Une quarantaine de personnes était présente.

Ces temps conviviaux permettent de rassembler bénévoles, adhérents et accompagnés.

H. Équipe salariée et bénévoles

En 2019, l'association compte **16 bénévoles, 96 sympathisants (dont 36 cotisants)**. Nous avons accueilli cette année un nouveau bénévole. Les besoins de recrutement se font sentir et feront partie des priorités de 2020.

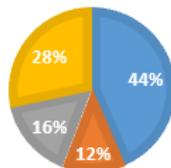
1. L'équipe de nos bénévoles a déclaré :

- 592 heures pour l'accompagnement des paysans en difficulté.
- 403 heures pour la formation
- 279 heures pour les CA et les temps de suivis de dossiers

- 363 heures pour la défense et la communication
- 550 heures pour la vie associative
- 97 heures pour Solidarité Paysans BFC

TEMPS BÉNÉVOLE

■ Formations et Accompagnement ■ CA et suivis de dossiers
 ■ Communication et Défense ■ Vie associative et SP BFC



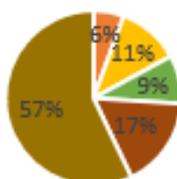
2. Le nombre total de kilomètres défrayés par l'association est de 25 428 km en 2019, dont :

- 9 602km pour l'accompagnement et 3 058km pour la formation
- 2 780km pour les CA et temps de suivis de dossiers
- 5 845km pour la défense et la communication
- 3 129km pour la vie associative
- 1 014km pour SP BFC

3. Le temps salarié

Le poste salariée représentant 0,75ETP est occupée par Lison Guinchard. Son temps de travail est réparti entre l'accompagnement, la formation, la coordination des bénévoles sur les accompagnements, la communication et la défense des paysans en difficulté et la vie associative. Pour cette première année d'embauche, une grande partie de son temps a été dédié à la structuration de l'association.

Temps salariée



■ Accompagnement individuel:
 ■ Formation
 ■ Coordination des bénévoles dans l'accompagnement
 ■ Communication et défense
 ■ Vie associative SP-APAD25 et SPBFC

III. Rapport financier

1) Le compte de résultat 2019

CHARGES		PRODUITS	
Fournitures administratives	3 323,34 €		
Assurances	353,76 €		
Location bureau et salles	3 750,00 €	Subventions fonctionnement	
		* MSA suivis partenariat	2 250,00 €
Honoraires cpta + bull. sal.	993,60 €	* Conseil Départemental du Doubs	17 000,00 €
Honoraires formation	1 879,80 €	* Conseil Régional BFC	9 000,00 €
Frais déplacement bénévoles	11 688,14 €	* FDVA	2 014,00 €
Frais divers colloque, AG, repas ...	2 278,34 €		
		* Crédit Agricole	1 000,00 €
Timbres	227,80 €		
Téléphone	934,55 €		
Services bancaires	56,26 €	* Commune Valdahon	150,00 €
Cotisations professionnelles et dons	774,00 €	* Chambre d'Agriculture (CA25)	4 335,00 €
Annonce		Cotisations adhérents	1 460,00 €
Personnel extérieur GERSP + f°	1 369,47 €		
Plaquette Le Fil + livres	1 167,10 €	Dons	268,10 €
Salaires	13 434,80 €		
Cotisations / salaires	4 945,37 €		
Amortissements matériels bureautique	442,65 €	Produits financiers	23,25 €
Bénévolat valorisé (temps et déplacements)	26 940,00 €	Contribution volontaire des représentants	26 940,00 €
TOTAL CHARGES COURANTES	74 558,98 €	TOTAL PRODUITS COURANTS	64 440,35 €
		RÉSULTAT COURANT	- 10 118,63 €
		Produits ex. antérieurs	1 500,00 €
		RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 8 618,63 €

2) Le compte prévisionnel 2020

10

Solidarité Paysans – APAD25

130b, rue de Belfort, 25 000 Besançon – 03 81 56 41 07

apad25@solidaritepaysans.org- www.solidaritepaysans.org/doubs

CHARGES		PRODUITS	
Fournitures administratives	1 400,00 €	MSA	1 638,00 €
Communication	1 000,00 €	Chambre Agriculture	4 350,00 €
Location salles	150,00 €		
Bureau Chambre Agriculture	3 600,00 €	Conseil Départemental	16 000,00 €
Assurances	350,00 €	Conseil Régional	27 300,00 €
Honoraires comptables (AFOCG25)	650,00 €	FDVA Formation	700,00 €
Déplacements bénévoles	8 200,00 €		
<i>pour accompagnement</i>		Communes	200,00 €
<i>pour fonctionnement</i>			
Déplacement formation	1 800,00 €	Cotisations adhérents	1 100,00 €
Timbres postaux	900,00 €	Remboursement frais déplacement formation	800,00 €
Téléphone internet	900,00 €		
Charge de personnel			
<i>salaire</i>	22 000,00 €		
<i>charges sociales</i>	8 400,00 €	Quote part mise à disposition SP70:	
Déplacements & frais divers salariée	3 000,00 €	<i>Salaire</i>	5 500,00 €
Formation salariée	500,00 €	<i>ch, sociales</i>	2 100,00 €
Formation bénévoles (juridique, relecture de pratiques, etc.)	2 000,00 €	<i>déplacements et frais divers</i>	750,00 €
Personnel extérieure, juriste SP	1 500,00 €	<i>fournitures</i>	350,00 €
Service remplacement	1 500,00 €		
Cotisations SP, AFOCG, Groupement Employeur	1 000,00 €		
Amortissement	300,00 €		
Autres frais	2 038,00 €	Produits divers	400,00 €
Bénévolat valorisé	25 000,00 €	Bénévolat valorisé	25 000,00 €
TOTAL	86 188,00 €	TOTAL	86 188,00 €

3) Le bilan 2019

ACTIF		PASSIF	
Valeur nette matériels immobilisés	641,75 €	Fonds Associatif	37 903,86 €
Parts sociales banques	45,64 €	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-8 618,63 €
		CAPITAUX PROPRES	29 285,23 €
CRÉANCES		DETTES	
Subv° d'entr, bq et agric. à recevoir	19 269,00 €	* Fournisseurs	16 227,25 €
Banques	25 556,09 €		
TOTAL ACTIF	45 512,48 €	TOTAL PASSIF	45 512,48 €

Michel Cartier, Trésorier

IV. Rapport d'orientation

L'année 2019 a été pour notre association une année très dense et 2020 promet d'être une année bien remplie également.

Commençons par la mise en place du répertoire des accompagnements *Observatoire* par SP national qui nous permettra de faire le suivi en ligne de nos accompagnements. Il sera à chacun de nous, bénévoles de le faire vivre.

Après que nos experts aient été agréés par la Préfecture pour la réalisation des audits et qu'ils aient, pour une partie suivi une formation à Bagnole sur le dispositif AREA (dispositif d'aide à la relance des exploitation agricole), j'espère que de nombreux audits pourront voir le jour cette année, même si les critères d'accès pour les paysans y sont encore très contraignants. Les audits sont l'occasion pour notre association de faire sa place dans le tissu agricole du département et bien sûr l'aide perçue permettra à certaines exploitations en difficulté de se sortir de l'ornière.

Afin de développer la qualité et l'efficacité de nos accompagnements, nous continuerons de suivre en 2020 plusieurs temps de formation avec une première demi-journée avec le CER en mars, deux relectures de pratique avec Mme Pugin en avril et en septembre. Et enfin une formation avec Véronique Louazel sur les risques psychosociaux et une formation juridique sur la protection du patrimoine avec Kathleen Delagen, juriste du réseau national dès l'automne prochain.

Nous prévoyons aussi pour cette année de **développer notre mission de prévention auprès des étudiants en agriculture**. Nous proposerons donc aux établissements scolaires d'organiser

12

des rencontres avec les élèves afin de d'échanger sur les risques en agriculture.

Notre association est en pleins développement. Nous avons grandement **besoin de trouver un équilibre financier**, et ceci notamment pour sécuriser le poste de notre salariée. Nous devons chercher de nouvelles sources de financement et aussi avec l'objectif de ne dépendre entièrement d'aucun organisme.

Le film « Au Nom de la Terre » a été une réelle vitrine pour l'activité de Solidarité Paysans. Il aura marqué les esprits pour un bon un moment, ce qui est pour nous une belle opportunité de se faire connaître et reconnaître davantage auprès de nos partenaires. Nous continuerons donc dans ce sens d'aller les rencontrer cette année.

Enfin, face à l'augmentation des appels, il devient urgent de **recruter de nouveaux accompagnants**, étant bien entendu sensibles au sens et au fonctionnement éthique de notre action. Pour cela, nous devons continuer à nous faire connaître sur le territoire.

Voilà une année 2020 qui promet d'être bien remplie et qui va encore solliciter toute l'association. Je vous remercie.

Jean Vuillet, Co-président

V. Vote des rapports

Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité. Le rapport financier est approuvé à la majorité des voix avec une abstention.

VI. Élection des administrateurs

Noms des administrateurs à réélire au tiers sortants : Philippe Ligier, Jean-Paul Henry et Martine Rerat.

Sont réélus : Jean-Paul Henry (16 voix), Philippe Ligier (16) et Martine (15).

Fin de l'assemblée statutaire.

VII. Mot d'accueil - Assemblée plénière

Bonjour. Bienvenue à toutes et à tous.

Merci au maire : monsieur Frédéric Salvi et merci à son équipe de nous accueillir.

Pour la deuxième année nous avons fait le choix de décentraliser notre assemblée générale, c'est la raison pour laquelle nous sommes là aujourd'hui.

Je tiens à remercier particulièrement les personnes accompagnées, les accompagnateurs et notre animatrice qui se mobilise pour donner du dynamisme à notre association et qui cherche en permanence à accomplir au mieux ses missions.

Je remercie les membres du réseau de Solidarité Paysans ici présents et avec qui nous travaillons au niveau régional.

Merci à nos partenaires financiers et de travail : le Conseil Départemental, le Conseil Régional, la Chambre d'Agriculture, la MSA, la DDT, le CER, le Crédit Agricole, les donateurs et cotisants et tous les acteurs présents autour des fermes.

Merci au réseau Biocoop pour son soutien et l'aide financière attribuée à nos associations via la mise en place du don militant avec les arrondis de caisse en magasins.

Merci aux réalisateurs du film « Au nom de la terre ». Ce film a permis de faire connaître les difficultés que vivent de nombreux paysans. Il n'a pas reçu de César à la soirée cinéma. Je proposerais volontiers qu'on leur en donne une clochette par exemple, encore MERCI à eux.

Avec la création d'un poste salarié, 2019 aura été une année de structuration pour notre association, on a encore du travail mais on avance !

Les priorités pour 2020 seront de trouver de nouveaux bénévoles et aussi de continuer à se former pour améliorer continuellement nos accompagnements, continuer à communiquer pour se faire connaître et arriver à trouver un équilibre financier pour plus de sécurité pour notre emploi salariée.

S'il y avait 1 mot pour résumer l'action et les valeurs de Solidarité Paysans – APAD25 je pense que ce serait le mot « AVEC » :

- AVEC les paysans qui traversent des difficultés
- AVEC un esprit d'humilité et de compréhension ; (le paysan n'est pas le seul responsable de sa situation.)
- AVEC le réseau InPACT (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale) dont notre objectif commun est de promouvoir une agriculture plus humaine et durable.
- AVEC les partenaires afin de trouver des solutions aux problématiques de chaque paysan (toujours différentes). Derrière les institutions il y a des gens avec des cœurs.
- AVEC la société rurale, consciente des fragilités des paysannes et des paysans ; Nous l'avons constaté par le succès du film « Au nom de la terre ».
- AVEC l'ensemble de la société civile parce que nous pensons que le besoin de tisser des liens est nécessaire pour vivre, s'épanouir, casser les barrières sociales, réfléchir et se défendre collectivement.
- Le mot AVEC correspond aussi à l'esprit du fonctionnement de notre association qui se veut et se vit horizontalement.
- **Pour conclure le mot AVEC correspond à l'âme paysanne : Cultiver la vie et sa diversité; la résilience et la sagesse.**

Cette année nous avons choisi la thématique « **sortir de la spirale violence - souffrance. Retour sur le film *Au nom de la Terre*** » Avec l'intervention de Véronique Louazel que nous accueillons.

Véronique est chargée d'étude en santé publique. Elle travaille sur les questions de santé mentale depuis 25 ans. De 2015 à 2019 elle a conduit un projet au sein de Solidarité Paysans pour l'amélioration des pratiques d'accompagnement face à la souffrance psychique des paysannes et paysans en situation de difficulté.

Véronique est déjà intervenue lors du colloque régional de SP régional animée par le jura il y a 4 ans sur le thème « des agriculteurs sous pression : une profession en souffrance ».

Considérer la souffrance des paysannes et paysans s'est révélée très tôt à Solidarité Paysans : « la psychologie de la dette » a été le thème de la première AG du réseau en 1993. Cette préoccupation se confirme à l'AG de 1998 « Agriculteurs en difficulté : la reconnaissance des facteurs psychologique ».

En 2014 l'étude nommée « des agriculteurs sous pression : une profession en souffrance » conduite par Véronique Louazel pose le réseau SP comme acteur incontournable sur le sujet... Le rapport 2013 de l'institut national de veille sanitaire sur la mortalité par suicide des agriculteurs crédibilise le travail de SP depuis 10 ans.

En 2016 à la suite d'une énième crise agricole le ministère de l'Agriculture demande à Solidarité Paysans de formuler des propositions pour répondre aux situations humaines les plus difficiles. **La dimension psychologique est devenue une composante essentielle de l'accompagnement. Il s'agit maintenant de faire preuve de vigilance pour garder une bonne distance et ne pas oublier que la dégradation des conditions d'exercice du métier est intimement liée aux politiques agricoles.**

J'ai envie de poser une question à Véronique par apport aux suicides : Est-ce que le fait de ne pas chercher les raisons du suicide des paysans, n'est-ce pas les tuer une seconde fois ?

Mais tout d'abord je laisse ma place à Nathalie et Jean-Marie pour la présentation du rapport d'activité.

Merci et bonne assemblée générale !

Ferjeux Courgey Co-président

VIII. Intervention Véronique Louazel

Véronique est chargée d'étude en santé publique. Elle travaille sur les questions de santé mentale depuis 25 ans. **De 2015 à 2019 elle a conduit un projet au sein de Solidarité Paysans pour l'amélioration des pratiques d'accompagnement face à la souffrance psychique des paysannes et paysans en situation de difficulté.** C'est donc en s'appuyant sur cette étude qu'elle intervient sur la thématique :

« Sortir de la spirale violence - souffrance. Retour sur le film *Au Nom de la Terre* »



1) Constat

- Observations de l'association Solidarité Paysans : Accompagnement de situations psychosociales complexes et souffrance psychologique majeure
- Etude Santé publique France (rapports 2013 et 2016): Mortalité due au suicide est de 20% supérieure aux données de population générale
- Relative bonne santé des indépendants dans les enquêtes de santé en général

2) Objectifs de l'étude 2015-2019

- Proposer un accompagnement global prenant en compte la dimension psychosociale des acteurs économiques en difficultés".
- Identifier les mécanismes psychosociaux en jeu dans les familles d'agriculteurs en difficultés
- Définir le poids des conditions de travail
- Evaluer l'impact de la réponse apportée par l'association
- Etablir des préconisations
- Améliorer la réponse apportée par un renforcement des compétences des bénévoles et salariés de l'association.

3) Questions de la première partie de l'étude

- Quels sont les mécanismes psychosociaux en jeu dans les familles d'agriculteurs en difficultés ?

- Quels sont les signes d'alerte ? Les facteurs aggravants ou protecteurs ?
- Quels sont les déterminants relevant des conditions de travail ?
- Vers quel type d'aide les agriculteurs se tournent-ils ?

4) Méthodologie 2015

- L'étude est réalisée sur 3 régions : Basse Normandie, Nord Pas-de-Calais et Provence-Alpes-Côte d'Azur
- L'étude comprend un recueil de données qualitatives par entretien

5) Résultats : 4 types de pression subie

Une tension familiale omniprésente :

- Engagement dès le plus jeune âge, non choix
- Prise d'indépendance de la fratrie
- Patrimoine à garder voire à transmettre
- Emprise des parents : marge de manœuvre difficile pour faire sien l'outil de production

Comment faire ses propres choix ? Comment faire différemment, moins bien ? Comment envisager une vente ?

Une pression financière quotidienne :

- Endettement (de 3000 à 900 000 euros)
 - Pression des créanciers
 - Pb d'investissement
 - Pb de mise aux normes
 - Pb du prix de vente par rapport aux charges
- Manque de revenu, grande précarité sociale

Des conditions de travail dégradées :

- Surcharge de travail et amplitude horaire
- Pénibilité physique
- Contraintes dans l'élevage
- Impact sur la vie de famille et de couple
- Vie privée / vie professionnelle
- Culture du travail et de l'effort, milieu qui ne se plaint pas

Une loi du silence qui rend difficile la demande d'aide

- Peur de parler
- Comparaison aux autres
- Peur de perte de terrains
- etc.

4. Arrêt sur image

Pressions, investissement personnel et financier = **Équilibre fragile**

- Contraintes de travail
- Pression du regard social
- Evènements déclencheurs

→ Stress et épuisement du corps

5. Formes de souffrance décrite

- Dépression, burnout
- Anxiété
- Irritabilité
- Discours sur le suicide
- Solitude
- Désespoir
- Déprime
- Epuisement/fatigue
- Problèmes de concentration
- Atteinte de l'estime de soi
- Troubles du sommeil
- Problèmes physiques dus au stress
- Stress

6. Retour sur le film « Au Nom de la Terre »

- Pression économique avec la construction du poulailler
- Surcharge de travail évidente
- Conflit de loyauté, conflit de génération avec le père
- Isolement de la famille, peur du jugement
- Irritabilité
- Détresse de l'homme mais aussi du couple
- Le corps dit STOP avant la tête
- Idées suicidaires quand il n'y a plus de solutions

7. Quels sont les leviers ? Qu'est-ce qui peut être aidant dans les moments difficiles ? Quels leviers peuvent être actionnés pour sortir des difficultés ?

Échanges en groupes et mises en commun

8. Synthèse - retour sur le film

- Soutien du conjoint, de la présence des enfants
- Peu de leviers apparents
- Pistes à explorer :
 - Amener un tiers dans le cercle familial isolé
 - Ecoute
 - Démêler le fil de l'emprise paternelle
 - Valoriser les petits pas, les petites réussites pour retrouver de l'estime de soi
 - Amener d'autres possibles

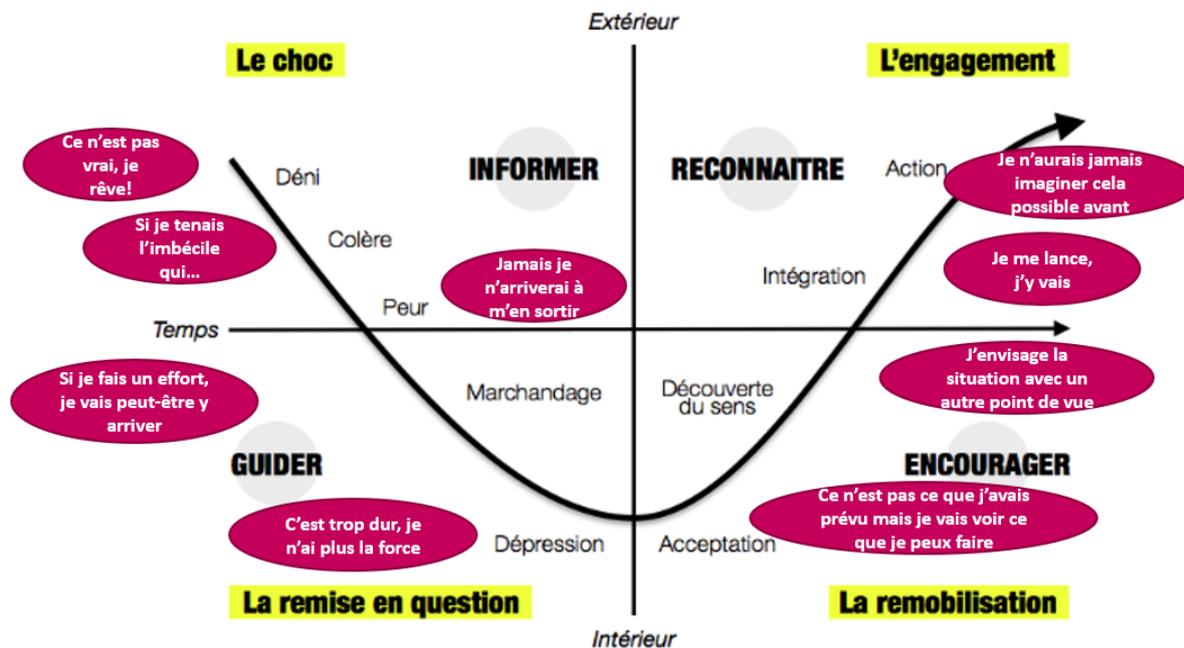


- Appui sur du collectif
- Rencontre avec des personnes qui ont traversé ce type d'épreuves
- Laisser la personne maîtresse de ses décisions pour qu'elle retrouve son autonomie
- Se projeter dans un avenir plus serein
- Passer un contrat

9. Les solutions sont mises en œuvre :

- Solutions qui demandent du temps
- Faire ses propres choix
- Prendre une décision est une étape importante (arrêt, redressement judiciaire, réorientation...)
- Soulage la pression de l'endettement

10. Les étapes au changement



La vallée du changement